



BAC +2

BTS Métiers de l'Eau

■ **OBJECTIF DE LA FORMATION**

L'objectif est de former des spécialistes du traitement des eaux par la maîtrise de la distribution, de l'assainissement et de l'épuration de l'eau.

■ **LES DEBOUCHES**

- Technicien Supérieur des Métiers de l'Eau
- Assistant Ingénieur en Bureau d'Etude
- Gestionnaire de réseaux
- Responsable d'unité de production d'eau potable, Responsable de station dépurative

■ **DOMAINES D'ACTIVITE**

Santé / Sécurité / Environnement

■ **LES MODALITES**

Places disponibles

16 apprentis

Rythme de l'alternance

- 4 semaines environ en formation – 4 semaines environ en entreprise
- Sur 2 ans

Procédure de recrutement

Candidature en ligne obligatoire puis étude du dossier et entretien de motivation

■ **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Public concerné

Jeune ayant moins de 26 ans à la signature du contrat d'apprentissage

Diplômes requis

- Bac S, STL
- 1^{ère} année d'études supérieures

Important !

Inscrivez-vous dès maintenant et découvrez les offres de contrat sur www.afi24.org

Votre inscription ne sera définitive qu'à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Il est recommandé de chercher au plus tôt son entreprise d'accueil.

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB

11, rue Pirandello
75013 PARIS

AFI 24

**Immeuble KUPKA A
18, rue Hoche
92980 PARIS
LA DEFENSE CEDEX**

**Tél. : 01 49 67 03 00
Fax : 01 49 67 05 49
Mail : info@afi24.org**

**Candidature en ligne
www.afi24.org**

ENTREPRISES PARTENAIRES

ANJOU Recherche,
VEOLIA Eau, Cabinet
MERLIN, EAU ET
FORCE, Pompes
Salmson, SICRA
Maintenance, SUEZ
Environnement, BIO
SPRINGER, OTV
France, Lyonnaise
des Eaux, Griset SA,
Degremont,
Aéroports de Paris

PROGRAMME

1500 Heures

PROGRAMME DE FORMATION

Enseignement professionnel

Génie des procédés, traitement des eaux **400 h**

- Production d'eau potable
- Assainissement

Hydraulique **150 h**

- Etude des écoulements en charge (eau potable)
- Etude des écoulements à surface libre (assainissement)
- Systèmes de pompage

Automatique, contrôle, régulation, télégestion **180 h**

Electrotechnique **150 h**

- Maintenance d'une unité de traitement des eaux

Enseignement général

Physique-Chimie **170 h**

Biochimie, biologie, microbiologie **150 h**

Mathématiques **130 h**

Expression française **60 h**

Anglais technique **50 h**

Economie et Gestion **30 h**

Informatique **30 h**

Un parcours SSE et un parcours SST sont inclus dans le programme

Statut de l'apprenti

Salarié :

Droits et obligations identiques à ceux des autres salariés de l'entreprise d'accueil (protection sociale, respect des horaires...).

Ceci est valable durant les périodes en entreprise, comme durant les périodes de cours.

Rémunération

	18 – 20 ans % du SMIC	Plus de 21 ans % du SMIC ⁽¹⁾
1ère année du cycle de formation	41 %	53 %
2ème année du cycle de formation	49 %	61 %
3ème année du cycle de formation	65 %	78 %

(1) : % du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel de l'emploi si plus favorable